

Montreuil, le 4 juillet 2024

**Note  
aux  
opérateurs**

**Objet : DELTA Import – La déclaration simplifiée et les déclarations complémentaires.**

Je vous informe de la publication par le bureau Politique du dédouanement de la décision administrative n° 24-045 (BOD n° 7516) du 3 juillet 2024, disponible sur la page BOD du site [douane.gouv.fr](http://douane.gouv.fr). [Bulletins Officiels des Douanes | Portail de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects](#)

Cette instruction présente le dédouanement en deux temps (déclaration simplifiée et déclarations complémentaires) **tel qu'il entrera en vigueur avec la mise en service de DELTA Import à la fin de l'année 2024.**

Elle sera applicable uniquement pour le dédouanement à l'import. Les instructions en vigueur pour l'export restent d'application jusqu'à la mise en service de DELTA Export.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

**Le chef de bureau,**

**Michel BARON**

DGDDI  
Sous-direction du commerce international  
Bureau politique du dédouanement  
11, rue des Deux Communes  
93558 MONTREUIL Cedex  
Site Internet : [www.douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr)

Affaire suivie par : Cellule dédouanement  
Courriel : [dg-comint1-delta@douane.finances.gouv.fr](mailto:dg-comint1-delta@douane.finances.gouv.fr)

Plan de classement : F.2.1

Réf. : 24000129